

Conditions générales

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre de formation de CQF Sàrl dont le siège social se situe Rue du Chanoine-Broquet 2 à 1890 St-Maurice.

1. Inscription aux cours

A réception de votre inscription à la formation, CQF vous adresse un accusé de réception. Cet accusé de réception n'est pas considéré comme inscription définitive. Lorsque le nombre de participants, tel que défini ci-après sous chiffre 3, est atteint, CQF vous adresse une confirmation valant inscription définitive.

Les inscriptions se bouclent 7 jours avant le début de la formation et la facture est payable à 15 jours.

2. Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit d'ajourner des cours ou de regrouper des classes, de déplacer le lieu du cours. En cas d'absence de l'enseignant attitré, CQF procédera à son remplacement. Lorsque la formation est dispensée hors locaux CQF, les frais de location de la salle sont à charge du client.

Les tests effectués par les participants aux formations concordataires restent la propriété de CQF et sont stockés pendant 10 ans chez CQF.

3. Nombre de participants(tes) et déroulement des cours

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, CQF fixe pour chacun d'entre eux un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. En règle générale, si le nombre des participants est insuffisant, la formation pourra être annulée 24 heures avant la date prévue et le client sera dispensé du paiement. En outre la formation peut être annulée en tout temps pour cause de force majeure et les candidats en seront avertis par écrit. Les éventuels frais supplémentaires subis par les participants en raison de l'annulation de la formation ne seront pas à la charge de CQF.

4. Exclusion des cours

CQF se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s en précisant les motifs. La totalité de la formation reste due en cas de comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.).

5. Annulation d'inscription

5.1. Formations concordataires

Tout désistement ou désinscription jusqu'à 24 h avant la formation ne fera pas l'objet de facturation de la part de CQF.

Passé ce délai, la facture sera établie conformément à l'inscription.

5.2. Formations publiques

Toute annulation d'inscription entraîne des formalités administratives. En fonction de la date de l'annulation, CQF consentira à une dispense totale ou partielle du paiement de la formation. Les dispositions à ce sujet sont les suivantes :

Vous devez nous adresser une lettre stipulant l'annulation de votre inscription. La date du timbre postal sera considérée comme date d'annulation officielle. La dispense ou le remboursement des formations s'effectue selon les modalités suivantes :

- Jusqu'à 45 jours civils avant le début du cours Fr. 100.- de frais de gestion
- Entre 44 et 22 jours civils avant le début du cours : 10% de la formation, mais au max. Fr. 500.-
- Entre 21 et 15 jours civils avant le début du cours : 30% de la formation
- Entre 14 et 8 jours civils avant le début du cours : 50% de la formation
- Entre 7 et 1 jour(s) civil(s) avant le début du cours : 80% de la formation
- Après le début du cours : Aucune dispense de paiement, ni remboursement.

6. **Absence**

Les sessions manquées ne peuvent pas être rattrapées et ne sont pas remboursées.

7. **Propriété intellectuelle**

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle résultant de l'exécution du contrat (exécution de la prestation) appartiennent à CQF.

Le client s'engage à faire face à toutes les demandes de tiers concernant une violation de droits de propriété intellectuelle, et à prendre à sa charge tous les frais résultant d'une telle violation, y compris les éventuels dommages et intérêts.

CQF s'engage à informer immédiatement le client de toute demande d'indemnisation ainsi qu'à lui fournir tous les documents nécessaires à sa défense, sous réserve de l'obligation de respecter le secret.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit des pages publiées dans les formations CQF, faite sans l'autorisation de ses auteurs pour chacune de leur partie, est illicite et constitue une contrefaçon.

Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste, et d'autre part les courtes citations justifiées par le caractère technique ou d'information du contenu des formations.

8. **Confidentialité**

Les parties au contrat veillent à la confidentialité de toutes les informations qui ne sont pas publiques ou librement accessibles. L'obligation de discrétion commence avant la conclusion du contrat et se prolonge après sa fin.

L'observation des devoirs légaux d'information demeure réservée.

Un accord écrit de CQF est nécessaire pour le cas où le client souhaite exploiter leur relation contractuelle pour sa publicité ou la mentionner dans une publication.

9. Attestation de cours

9.1. Concordat

Dans le cadre des formations concordataires, aucune attestation n'est établie.

9.2. Publiques :

Si le cours a été suivi à plus de 80%, une attestation de suivi de cours est délivrée.

En cas de réussite d'examen, une attestation de réussite à l'examen final remplacera l'attestation de suivi de cours.

10. Assurance

Pour tous les cours et manifestations organisés par CQF, nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages que vous pourriez subir. Vous devez dès lors souscrire vous-même une assurance responsabilité civile suffisante. L'utilisation des installations de CQF s'effectue à vos risques et périls. CQF ne saurait être tenue responsable de vols ou de pertes.

11. Protection des données

Par le biais de votre inscription, vous approuvez l'utilisation de vos données personnelles (coordonnées privées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, etc.) par CQF.

Ces données personnelles pourraient être utilisées dans différents buts (publicités, refus d'inscription en raison du non-respect des modalités de paiement, etc.). Vous pouvez vous désabonner de notre newsletter à tout moment, verbalement ou par écrit.

12. Enregistrements audio / vidéo

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio dans tous nos locaux, sans le consentement explicite de CQF et, le cas échéant, des participants/es au cours.

13. Modifications

CQF se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

14. For juridique

Toutes les relations juridiques avec CQF sont soumises au droit suisse. Les tribunaux du canton du Valais sont exclusivement compétents pour juger de tout litige résultant des présentes conditions générales.

Ces conditions générales sont soumises aux dispositions du code des obligations. Les parties s'y réfèrent pour les questions non explicitement couvertes par le présent document. En cas de litige, **le for est à St-Maurice, Suisse.**

Fait à St-Maurice le 1^{er} janvier 2015

CQF Sàrl
Rue du Chanoine Broquet 2
CH - 1890 St-Maurice
info@cqf.ch
www.cqf.ch
024/485.10.80